



# Santé psychique et logement

## Programme de la formation

### Objectifs

Cette formation visera deux objectifs principaux :

- Développer une culture commune sur la thématique « santé psychique et logement » à partir d'une diversité d'acteurs issus du champ du logement, de la psychiatrie et de l'action sociale, pour lesquels une connaissance partagée est nécessaire au développement d'un travail de réseau.
- Accompagner la mise en place de dispositifs de coordination locaux entre partenaires, en s'appuyant sur les outils et dispositifs développés et sur une méthodologie de gestion de projet.

### Public visé

Il s'agit d'acteurs de terrain issus d'horizons différents : logement, psychiatrie, travail social, services des communes, associations, Conseil Général...

#### Logement :

- Responsables d'agence de logement, de gestion locative, chargés de mission sociale...
- Responsables de structures d'hébergement et logement temporaire

#### Psychiatrie :

- Responsables de CMP, assistants sociaux, infirmiers, cadres infirmiers

#### Communes/Arrondissements :

- Responsables et intervenants de service d'action sociale, de service logement, de service santé, de service d'hygiène, cohésion sociale, coordinateurs ASV, assistants sociaux...

#### Conseil Général :

- Assistants sociaux, responsables sociaux, responsables d'unité territoriale...

#### Associations intervenant dans l'hébergement et l'accompagnement social :

- Coordinateurs, travailleurs sociaux...

#### Module 1 :

### Une culture en commun : connaissance partagée sur la problématique de la santé psychique et du logement

- Axe 1 : Santé mentale
- Axe 2 : Logement
- Axe 3 : Action sociale  
(3 jours)

Ce module réunit 2 territoires

#### Module 2 :

### Constitution d'une instance de coordination partenariale locale Soutien méthodologique consacré au développement d'instances territorialisées

(2 jours + 0.5 jours à 6 mois de distance)

Ce module est propre à chaque  
territoire

## La formation s'articulera autour de modules

### Module 1 – Vers une culture en commun : connaissance partagée sur la problématique de la santé psychique et du logement (3 jours)

- **Jour 1 – Qu'est-ce que la santé mentale ?**

- Repères sur l'organisation de la psychiatrie sectorisée et les procédures d'accès aux soins en France (notamment la loi du 11 juillet 2011)
- Loi du 11 février 2005 sur le handicap introduisant la dimension psychique
- Approche différentielle des concepts de santé mentale / santé psychique / handicap mental / handicap psychique / souffrance psychique
- Symptôme psychopathologique et trouble social : la question du logement et du voisinage

- **Jour 2 – Le logement et l'hébergement : pratiques et réglementation ?**

- Paysage institutionnel du logement et de l'hébergement et leurs dispositifs : différence entre le logement et l'hébergement, présentation des formes existantes
- Cadre législatif, droit au logement : évolution législative, obligation et responsabilité des bailleurs et des locataires ou bénéficiaires, crise du logement, action sociale des bailleurs dans les politiques nationales
- Présentation des différents outils : PDALPD, PLU, etc...
- Le contexte de l'agglomération : état des lieux de la demande d'hébergement et de logement, la production de logements...

- **Jour 3 – Le social et le médico-social aujourd'hui**

- Approche socio-historique : contexte de la décentralisation, acteurs et dispositifs contemporains, grandes lois structurantes du secteur (loi 2002-2, loi 2005 et lois 2007)
- Présentation des dispositifs et des acteurs locaux du champ du handicap (accompagnement médico-social et solutions de logement existantes) et de la protection des majeurs (exposé des différentes mesures judiciaires et administratives, des acteurs concernés et des effets sur les personnes concernées)
- Témoignage de territoires ayant mis en place une instance locale de coordination sur la thématique « santé psychique et logement »

**Le point de vue des usagers et des familles sera abordé de façon transversale, à partir du cadre législatif et de la posture professionnelle des acteurs.**

## Module 2 – Soutien méthodologique pour la constitution d'une instance de coordination partenariale locale (2,5 jours)

### • Jour 1

- Approche conceptuelle de la démarche de projet
- Définition du fonctionnement de l'instance et de la charte de déontologie
- Approche du secret partagé, secret professionnel
- Identification des différents niveaux d'implication des acteurs
- Elaboration d'un diagnostic partagé dans le cadre de la santé psychique et du logement

### • Jour 2

- Définition des étapes du projet de coordination
- Réflexion stratégique sur la faisabilité
- Identification des priorités
- Définition de procédures partagées en faveur de la résolution de situations complexes
- Appropriation des indicateurs de mise en réseau pour les professionnels et les usagers
- Réflexion sur la démarche évaluative du projet
- Mesure des limites et enjeux de la mise en réseau à partir de situations concrètes

### • ½ Jour 3

- Elaboration d'un état des lieux de l'avancée de la construction du dispositif local de coordination
- Identification des difficultés éventuelles et définition de perspectives de réorganisation
- Actualisation du Guide Santé psychique et logement au regard du contexte actuel et des ressources locales existantes

### **Méthodes pédagogiques**

- Exposé théoriques
- Travaux de groupe
- Échanges de pratiques et de connaissances entre les participants
- Témoignages de territoires ayant constitué des instances de coordination
- Actualisation du guide santé psychique et logement

### **Durée de la formation**

**5,5 journées**  
de formation, soit  
**33 heures**